



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE



CAHIER DES CHARGES DU CCF



SOMMAIRE

Organisation du CCF

- Textes de référence
- Publics concernés
- Calendrier et information de l'IEN
- Information des candidats
- Absences au CCF
- Composition de la commission d'évaluation

Épreuves professionnelles

Le diplôme terminal (BAC PRO ECP)

- Organisation des épreuves
- Tableau récapitulatif des compétences évaluées

Présentation des épreuves professionnelles

- Conditions de mise en place des épreuves pratiques en centre de formation

Annexe Grilles d'évaluation

ORGANISATION DU CCF

Ce guide de mise en œuvre du CCF prend en compte la certification intermédiaire.

1 – Textes de référence :

- **Arrêté de création** du Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie du 7 avril 2017
- Mémento du chef de centre de l'académie d'Orléans-Tours
- Principes et objectifs du CCF : BOEN n°44 du 19 novembre 1992 et n°2 du 27 mars 1997
- La formation sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel prévoit 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).
- L'organisation des PFMP fait l'objet d'une convention (*circulaire n°2016-053 du 29-3-2016 – BOEN du 31-3-2016*)
- L'annexe pédagogique précise les tâches qui seront confiées à l'élève. Le cadre réglementaire des stages et des périodes de formations en milieu professionnel est fixé dans le code de l'éducation chapitre IV, art. D.124-1 à D.124.9.
- L'accompagnement pédagogique des PFMP : la recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la *circulaire n°2016-053 du 29-3-2016 – BOEN du 31-3-2016*
- Le guide d'accompagnement pédagogique avril 2017

2 – Publics concernés :

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- **de la voie de l'apprentissage**, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

3 – Calendrier du CCF et information de l'IEN

Le CCF est intégré dans le processus de formation. Il est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement, dans le respect du règlement d'examen et du cadrage académique.

L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement du CCF. Le mémento du chef de centre est à disposition dans les établissements

- date(s)
- horaire(s)
- effectifs
- professionnels et professeurs/formateurs

4 – Information des candidats :

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, selon la pratique en œuvre dans les établissements.

- Scolaires : information écrite sur le carnet de correspondance et dans le cahier de textes de la classe ou convocation remise en mains propres (dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves)
- Formation continue GRETA : communication du calendrier au minimum 15 jours avant l'évaluation

5 – Absences :

Se conformer au « mémento du chef de centre »

6– Composition de la commission d'évaluation en Centre de formation

L'évaluation est faite par :

- le professeur / formateur du candidat pour la discipline évaluée
- un professionnel au moins, désigné par le chef d'établissement avec accord du CEE

Le professionnel doit être associé à la mise en œuvre des séquences d'évaluation : élaboration des situations d'évaluation (contenu, indicateurs et critères d'évaluation), présence au cours de l'évaluation.

En cas d'absence du professionnel le jour de la situation d'évaluation, celle-ci se déroule.

Les évaluations ont lieu dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les notes attribuées par le professeur et le professionnel associé sont remises au chef d'établissement.

7 – Gestion des documents relatifs au CCF

Il est obligatoire de constituer pour tout candidat un dossier d'évaluation. Celui-ci comprend par candidat :

- les situations d'évaluation et les grilles de notation
- le tableau récapitulatif de proposition des notes (document 1)
- l'attestation de présence en PFMP (du livret de suivi de PFMP)

Tous ces documents doivent être mis à disposition du jury de délibération.

A l'issue du jury, ils seront rassemblés et conservés dans l'établissement de formation jusqu'à la session suivante.

Rappel :

Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne doivent pas entrer dans le calcul de la moyenne trimestrielle.


En vue d'une harmonisation, une fiche récapitulative des notes devra être transmise à l'IEN SBSSA dès la fin des CCF (document 1).

8 – Absences en PFMP

Les périodes de PFMP font partie de la formation. Elles sont obligatoires et leur déroulement conditionne l'obtention du diplôme.

Toute absence doit être justifiée. Rattrapage selon possibilité.

L'avis de conformité est à adresser à l'IEN, par les établissements scolaires, avant le jury terminal.

 <p>ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center">FICHE RÉCAPITULATIVE DES PROPOSITIONS DE NOTES CCF</p>	<p align="center">CACHET DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION</p>
<p align="center">SESSION 20</p>	<p align="center">BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHÉTIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE</p>	

EPREUVES		NOTE LA PLUS BASSE	NOTE LA PLUS HAUTE	MOYENNE DU GROUPE	MOYENNE GENERALE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ECP	E3	<p align="center">E31 Relation avec la clientèle</p>			
		<p align="center">E32 Techniques de soins esthétiques</p>			
		<p align="center">E33 Techniques de maquillage</p>			

Effectif total :

A renvoyer en fin de session à : Marie-Paule FOISSY IEN ET SBSSA
Marie-paule.foissy@ac-orleans-tours.fr

FICHE RECAPITULATIVE PROPOSITION DE NOTES (en centre de formation)

BAC PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	E2- Epreuve de technologie : analyse de situations professionnelles		Ponctuelle écrite 4 heures	5	/100	/20 (coef 5) Note arrondie au ½ point supérieur	
	E3- Epreuve professionnelle		Dossier (20 points)		3	/60	/20 (coef 3) Note arrondie au ½ point supérieur
			E31 – Relation avec la clientèle (orale)				
	E3- Epreuve professionnelle		E32 – Techniques de soins esthétiques <i>Pratique</i>		5	/100	/20 (coef 5) Note arrondie au ½ point supérieur
			E33 – Techniques de maquillage <i>Pratique et orale</i>		Réalisation de techniques de maquillage du visage et des ongles 1h15 Démonstration commentée d'auto- maquillage 15 minutes maximum		2

ORGANISATION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

	EPREUVES	MODE	Coef.	Lieu d'évaluation	Coeff. total
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	E2- Epreuve de technologie : analyse de situations professionnelles	Écrit	5	Centre académique	5
	E3- Epreuve Professionnelle				
	Sous-épreuve E31 Relation avec la clientèle	Orale	3	Centre de formation	12
	Sous-épreuve E32 Techniques de soins esthétiques	Pratique	5	Centre de formation	
	Sous-épreuve E33 Techniques de maquillage	Pratique et orale	2	Centre de formation	
	Sous-épreuve E34 Economie-Gestion	Ecrite	1	Centre académique	
Sous-épreuve E35 Prévention santé Environnement	Ecrite	1	Centre académique		

1. Tableau récapitulatif des compétences évaluées

UNITÉS CONSTITUTIVES PROFESSIONNELLES					
Tableau Croisé Unités Constitutives/Compétences Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie		Analyse de situations professionnelles	Relation avec la clientèle	Techniques de soins esthétiques	Techniques de maquillages
PÔLES	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES				
	U2	U31	U32	U33	
Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques			
		C11.1 Elaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps			
		C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté			
		C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds			
		C11.4 Conduire une prestation UV			
	C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage			
		C12.1 Elaborer un projet de maquillage			
		C12.2 Réaliser des maquillages			
	C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage				
Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C21	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères			
		C21.1 Adapter un protocole lié aux phanères			
		C21.2 Réaliser des épilations			
		C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils			
		C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire			
	C22	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles			
		C22.1 Adapter un protocole de maquillage des ongles			
		C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie			
	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles				
Pôle 3 Relation avec la clientèle	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle			
	C32	Analyser les attentes de la clientèle			
	C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques			
	C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques			
	C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle			
Pôle 4 Relation avec le personnel	C41	Animer et encadrer le personnel			
	C42	Evaluer le travail du personnel			
	C43	Participer au recrutement			
Pôle 5 Gestion Technique, Administrative et financière	C51	Communiquer avec différents interlocuteurs			
	C52	Assurer la veille documentaire			
	C53	Assurer le pilotage de l'entreprise			
	C54	Installer et gérer des espaces de travail			

2. Présentation des épreuves professionnelles

E31 RELATION AVEC LA CLIENTELE	Coefficient 3
OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : évaluer les compétences mises en œuvre lors des relations avec la clientèle à l'occasion des Périodes de Formation en Milieu Professionnel ou lors des activités professionnelles.	

Lieu	En centre de formation											
Compétences évaluées	Pôle 3 Relation avec la clientèle	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">C31</td> <td>Accueillir et prendre en charge la clientèle</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C32</td> <td>Analyser les attentes de la clientèle</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C33</td> <td>Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C34</td> <td>Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C35</td> <td>Evaluer la satisfaction de la clientèle</td> </tr> </table>	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle	C32	Analyser les attentes de la clientèle	C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques	C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques	C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle
C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle											
C32	Analyser les attentes de la clientèle											
C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques											
C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques											
C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle											
Période	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.											
Mode d'évaluation	Contrôle en cours de formation Epreuve orale Le candidat élabore un dossier entre 15 et 20 pages (annexes comprises, hors attestations de PFMP). Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques											
Commission d'évaluation	La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible) et d'enseignants.											
Durée	45 minutes											
Coefficient	3											
Notation	60											

La validation de la sous-épreuve E31 est conditionnée par :

- la remise du dossier à la date fixée par le recteur et indiquée au candidat
- la présence du candidat à l'oral.

En cas de manquement d'une des deux conditions la non validation de l'épreuve (NV) est actée entraînant la non validation de l'examen.

Le candidat présent à l'épreuve, qui n'a pas rendu son dossier à la date fixée par le Recteur, est reçu par le chef de centre ou le jury. Les conditions de validation de l'épreuve lui sont relues, la mention « N.V » est inscrite sur la grille d'évaluation et signée par le candidat.

Le candidat absent à l'épreuve et qui a remis son dossier à la date fixée par le recteur, sera noté absent. Dans le cas d'une absence justifiée, le candidat se représentera à l'épreuve lors de la session de remplacement. Le dossier sera à nouveau évalué.

U32 TECHNIQUES DE SOINS ESTHETIQUES**Coefficient 5**

OBJECTIFS DE L'EPREUVE : évaluer les compétences mises en œuvre lors des techniques de soins esthétiques du visage et du corps et des techniques esthétiques liées aux phanères

MODELE	Modèle majeure, répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation
---------------	--

Lieu	En centre de formation					
Compétences évaluées	<table border="1"> <tr> <td rowspan="3">Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être</td> <td rowspan="3">C11</td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques</td> </tr> <tr> <td>C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté</td> </tr> <tr> <td>C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds</td> </tr> </table>	Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques	C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté	C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds
	Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être			C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques	
C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté						
C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds						
<table border="1"> <tr> <td rowspan="4">Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères</td> <td rowspan="4">C21</td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères</td> </tr> <tr> <td>C21.2 Réaliser des épilations</td> </tr> <tr> <td>C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils</td> </tr> <tr> <td>C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire</td> </tr> </table>	Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C21	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères	C21.2 Réaliser des épilations	C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils	C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire
Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères			C21	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères		
				C21.2 Réaliser des épilations		
				C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils		
	C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire					
Période	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.					
Mode d'évaluation	Contrôle en cours de formation Epreuve pratique Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques					
Commission d'évaluation	La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la spécialité et un professionnel (dans la mesure du possible) ou de deux professeurs de la spécialité					
Durée	2h30					
Coefficient	5					
Notation	100					

U33 TECHNIQUES DE MAQUILLAGE**Coefficient 2****OBJECTIFS DE L'EPREUVE** : évaluer les compétences mises en œuvre lors des techniques de maquillage visage et ongles.

MODELE	Modèle majeur, répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation.
---------------	--

Lieu	En centre de formation					
Compétences évaluées	<table border="1"> <tr> <td rowspan="3"> Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être </td> <td rowspan="3"> C12 </td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage</td> </tr> <tr> <td>C12.2 Réaliser des maquillages</td> </tr> <tr> <td>C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage</td> </tr> </table>	Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage	C12.2 Réaliser des maquillages	C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage
	Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être			C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage	
					C12.2 Réaliser des maquillages	
		C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage				
<table border="1"> <tr> <td rowspan="3"> Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères </td> <td rowspan="3"> C22 </td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles</td> </tr> <tr> <td>C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie</td> </tr> <tr> <td>C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles</td> </tr> </table>	Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C22	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles	C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles	
Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères			C22	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles		
				C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie		
	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles					
Période	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.					
Mode d'évaluation	Contrôle en cours de formation Epreuve pratique et orale Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques					
Commission d'évaluation	La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la spécialité et un professionnel (dans la mesure du possible) ou de deux professeurs de la spécialité					
Durée	1h30					
Coefficient	2					
Notation	40					

ANNEXE

GRILLES D'ÉVALUATION

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

Liberté
Égalité
Fraternité

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

**PÔLE 3
E31 RELATION AVEC LA CLIENTELE**

Contrôle en Cours de Formation

COMPETENCES EVALUEES

Session : **202**
Académie de :
ORLEANS-TOURS
Centre d'examen :

Date de l'épreuve :

C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle

C32 : Analyser les attentes de la clientèle


C33 : Conseiller et vendre les produits cosmétiques et les prestations esthétiques

C34 : Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques


C35 : Evaluer la satisfaction de la clientèle

Contenu du dossier		/20				
		TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> - La présentation d'une ou plusieurs entreprises dans la.lesquelle.s le.la candidat.e a effectué une partie de sa formation ou exerce son activité professionnelle - Une présentation des différentes étapes des actes de vente réalisés par le.la candidat.e - La description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle - Une enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le.la candidat.e 	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation - Organigramme - Zone de chalandise - Typologie de la clientèle - Description des espaces professionnels - Différentes étapes de vente vécues en entreprise - Action promotionnelle à laquelle le candidat a participé - Réalisée, observée ou conçue 					/16
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire, soignée, illustrée - Expression et orthographe 						/4
Prestation orale		/40				
		TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> - Attitude professionnelle : tenue, langage - Questions pertinentes au regard des besoins de la clientèle - Présentation d'une argumentation lors de la vente d'un produit ou d'une prestation 						
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche argumentée et objectifs - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire - Proposition d'exploitation argumentée et conforme à la réglementation - Prise en compte et interprétation des indicateurs pour mesurer l'impact 						
<ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'un questionnaire pertinent - Solutions adaptées et argumentées 						
} Action promotionnelle } Enquête de satisfaction						
TOTAL		/60				
		/20				
Justification d'une note inférieure à 10/20						

Nom et signature des membres du jury

 ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	Session : 202 Académie de : ORLEANS-TOURS Centre d'examen : Date de l'épreuve :
	PÔLES 1 et 2 E32 TECHNIQUES DE SOINS ESTHETIQUES Contrôle en Cours de Formation	

Indicateurs d'évaluation		TI	I	S	TS	
C11.2 C11.3 C21.2 C21.3 C21.4	- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail					
	- Respect de :					
	○ la réglementation en vigueur					
	○ l'anatomie et la physiologie					
	○ le confort du ou de la client(e)					
	○ les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie					
	○ une démarche éco-citoyenne					
	○ une durée de réalisation optimisée					/ 10
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage						
Réaliser la phase de traitement du soin esthétique du visage, cou en utilisant :	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande :					
- des techniques manuelles	○ Manuelles					
- des produits cosmétiques	○ Utilisant des appareils					
- des appareils	○ Utilisant des produits cosmétiques					
	- Enchaînement logique des étapes					/50
C11.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps						
Réaliser un soin esthétique du corps en utilisant :	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande :					
- des techniques manuelles	○ Manuelles					
- des produits cosmétiques	○ Utilisant des appareils					
- des appareils	○ Utilisant des produits cosmétiques					
	- Enchaînement logique des étapes					/25
C21.2 C21.3 C21.4 Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères						
C11.3 Mettre en œuvre des soins esthétiques sur les mains et les pieds						
Réaliser des épilations						
- Visage						
- Membres supérieurs et inférieurs						
- Tronc						
- Maillot (simple, brésilien)						
	- Respect du protocole					
	- Maîtrise des techniques					
	- Résultat net					
Ou Réaliser des colorations des cils ou sourcils						
Ou Réaliser une permanente ou un rehaussement des cils						
Ou Réaliser une prothèse onguilaire						
Ou Réaliser des soins esthétiques sur les mains ou les pieds en utilisant :	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande :					
- des techniques manuelles	○ Manuelles					
- des produits cosmétiques	○ Utilisant des appareils					
- des appareils	○ Utilisant des produits cosmétiques					
	Enchaînement logique des étapes					/15
Modèle sans poil sur les zones évaluées, pas de prothèse onguilaire, pas de faux-cils, pas d'extension, pas de coloration de cils ou sourcils, Ongles non manucurés						
la note est divisée par 2 sur les compétences C11.3, C21.2, C21.3, C21.4						
Si piercing la note de 0 est attribuée à l'hygiène						
						/100
						/20
Justification si note inférieure à 10/20						
Nom et signature des membres du jury						

 ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	Session : 202 Académie de : ORLEANS-TOURS Centre d'examen :
	PÔLES 1 et 2 E33 TECHNIQUES DE MAQUILLAGE	Date de l'épreuve :
Nom candidat.e :	Contrôle en Cours de Formation	

	Indicateurs d'évaluation	TI	I	S	TS	
C12.2 C12.3 C22.2 C22.3	Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail Respect : <ul style="list-style-type: none"> ○ De la réglementation en vigueur ○ du confort du ou de la client(e) ○ des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ○ d'une démarche éco-citoyenne ○ d'une durée de réalisation optimisée La réalisation tient compte de l'anatomie et la physiologie de la cliente ou du client					/3
	C12.2 C12.3 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage					
Réaliser un maquillage du visage	Technique maîtrisée Résultats <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du visage - Résultat net - Respect des attentes de la cliente 					/15
Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage	Conduite d'une séance d'auto-maquillage favorisant la vente et l'utilisation des produits de maquillage <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'argumentaire - Maîtrise du geste - langage adapté 					/12
Pénalité en cas de non-conformité du modèle en maquillage visage Pas de faux-cils, pas d'extension, pas de maquillage permanent, modèle non maquillé, sourcils épilés, pas de piercing Pour une non-conformité la note est divisée par 2						/12
C22.2 C22.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles						
Réaliser un maquillage des ongles classiques ou fantaisie OU Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles	Technique maîtrisée Résultats <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des ongles - Technicité maîtrisée et résultat net - Respect des attentes de la cliente 					/10
Pas de prothèse ongulaire, ongles non vernis mais manucurés Pour une non-conformité la note est divisée par 2						/10
						/40
						/20
Justification de la note inférieure à 10						
Nom et signature des membres du jury						